

DEPARTEMENT  
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT  
APT

DELIBERATION  
N°2012/013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF

**SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2012**

|                    |   |
|--------------------|---|
| SYNDICS TITULAIRES | 6 |
| QUORUM             | 4 |
| SYNDICS PRESENTS   | 6 |
| VOTES POUR         | 6 |
| VOTES CONTRE       | 0 |
| ABSTENTIONS        | 0 |

**PRESENTS :** Mr Dominique Pierre Président

**Syndic titulaire :** PONCET Norbert — PECOULT Jocelyn excusé GUEYTTE  
Thierry– PELISSIER Laurence – CALVIERE Gérard

**Syndic suppléant :** DEVINE Marc - OLIVIER Denis – LIENS Edmond

L'an deux mille douze et le dix neuf septembre, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

**Objet :**

Intégration de parcelles au périmètre

=====

**Le Président expose :** le syndicat a reçu deux demandes de raccordement sur la commune des Taillades et une sur la commune de Cheval Blanc.

Sur la commune des Taillades les parcelles à raccorder sur le réseau sous pression existant sont :

- AH 12      1115 M2      Mr GACHIGNARD
- AH 13      1367 M2      Mr DALLEMAGNE

Sur la commune de Cheval Blanc, la parcelle sera irriguée par pompage dans le canal Mixte

- AM 148      1000 M2      Mr GARCIA

La surface totale intégrée étant inférieure à 7% de la totale du périmètre (882 Ha), le syndicat est amené à se prononcer sur l'intégration de ces parcelles dans le périmètre de l'association.

**Où l'exposé du Président :** la commission syndicale approuve l'intégration des trois parcelles dans le périmètre de l'association et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Président  
Mr DOMINIQUE Pierre

Pièces jointes :

Accord écrit des trois propriétaires

